



Sept-Octobre 2011

BLANGY SUR TERNOISE

Notre Village

Bulletin Municipal N°22



Parution Début Novembre 2011

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Les deux derniers mois ont sans aucun doute été marqués par l'arrivée du médecin, M. Pszota Adrian. Alors qu'une première expérience s'était soldée par un échec et que les dernières nouvelles concernant la venue d'un docteur étaient plutôt pessimistes, M. Pszota a répondu favorablement au projet de la maison médicale de la communauté de communes Canche Ternoise. M. Gungah, ostéopathe, est aussi venu s'intégrer à l'équipe de santé qui est maintenant au complet. Comme dit le proverbe, « tout vient à point à qui sait attendre ». Sur cette bonne nouvelle, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le conseil municipal

Infos Pratiques:

Ouverture de la Mairie :

Lundi, Mardi, et Jeudi de 14h à 18h et le Vendredi de 9h à 12h

Tel : 03 21 41 92 38

Permanence des élus :

Le Maire M. Massart:

Vendredi de 16h à 17h30

Le 1^{er} Adjoint : J.L. Massart

Lundi de 18h à 19h

Le 2^{ème} Adjoint : M. Poulain

Mardi de 18h à 19h

Le 3^{ème} Adjoint : S. Martin

Jeudi de 18h à 19h

Ouverture de l'Agence Postale à la Mairie:

Du lundi au samedi

De 9h15 à 11h45.

Tél : 03.21.41.21.80

Ouverture de la bibliothèque:

Le Samedi de 10h à 11h30 et

le Jeudi de 17h45 à 18h45,

Pour tout renseignement,

contacter Mme Louchet au

03.21.41.91.80

Permanence du Syndicat des Eaux à la maison des Associations:

Du lundi au vendredi de 16h

à 18h

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les Mardis matins

Ramassage des déchets

recyclables : Vendredis 04

et 18 Novembre, 02, 16 et

30 Décembre 2011.

Dépôt des déchets verts, encombrants ménagers et gravats :

A Incourt, le

vendredi de 14h à 18h et le

samedi de 9h30 à 13h,

Il n'y a plus de ramassage

des encombrants.

Les Services Santé

Médecin:

M. PSZOTA Adrian

03.21.47.48.93 ou

07.67.15.27.45

Infirmier(e)s :

Mme Obin ou Mr Vermech

03.21.41.82.88 ou

06.45.92.06.38

Ostéopathe:

GUNGAH Vincent

03.21.41.29.84 ou

06.98.08.50.74

Pédicure-Podologue:

M. Mortreux Nicolas

03.21.03.52.76 ou

06.82.16.50.83

Pharmacie C. Martin:

03.21.41.89.94

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 19 Octobre 2011: Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Michel Massart, maire, pour délibérer des points suivants:

Attribution de l'indemnité d'administration et de technicité: Suite à l'embauche de Mme Boudinel Vanessa en tant qu'adjoint administratif, la NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire) appliquée aux secrétaires de mairie doit être modifiée en IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité). Le conseil vote pour à l'unanimité.

Devis du SAGE pour le Petit Marais: Suite aux problèmes rencontrés lors du curage des fossés dans le petit marais, le SAGE a transmis un devis pour l'aménagement de la rive sur une longueur de 600m. Il s'élève à 6090€ pour l'achat et l'installation de la clôture et de 2 abreuvoirs pour le bétail. Avant de donner son accord, une réflexion sera menée pour l'obtention d'une subvention auprès de la « Trame Verte du Pays des 7 Vallées » et l'achat éventuel du matériel chez un commerçant local avant que le conseil ne donne son accord.

Réforme de la fiscalité de l'urbanisme: Taxe d'aménagement: Dans le cadre de la loi 1658 du 29 décembre 2008, le conseil doit fixer le pourcentage (de 1 à 5%) de la part communale de la taxe d'aménagement qui sera appliquée aux nouvelles constructions et agrandissements. Après réflexion, le conseil décide à l'unanimité de fixer le taux à 1 % et d'exonérer les nouvelles constructions sur une surface de moins de 400 m² ainsi que les locaux industriels et leurs annexes. A ce taux viendront s'ajouter celui de la taxe départementale et celui de la taxe d'Ille de France.

Transfert de crédits pour régularisation de la garantie individuelle de ressources suite à la réforme de la fiscalité des communes: Dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle, la ligne budgétaire 7311 « Contributions directes » du chapitre N°73 « Impôts et Taxes » fixée à 122 995€ sera créditée de la somme de 9956€ mais débitée d'un montant de 49539€ pour assurer le fonctionnement du FNGIR (Fond National de Garantie Individuelle de Ressources pour les communes et EPCI). L'opération est un peu amère car la recette passe de 122 995€ à 83012€. Le budget prévisionnel des investissements se voit donc dégrèvé de 39 983€. Tous les projets ne pourront certainement pas être réalisés. Néanmoins, en 2010, le montant de cette ligne était de 73329€. Elle est donc en augmentation

Cotisation CNFPT: En 2010, le Centre National de la Fonction Publique était financé par une taxe de 0,9% sur la masse salariale. Face à la baisse du budget et une demande forte de formations, elle sera refixée à 1% en 2011 comme en 2009. Le conseil prend acte.

VISITE DE L'ESCARGOTIERE DES 7 VALLEES



Vendredi 9 Septembre, le conseil municipal a visité l'Escargotière des 7 Vallées suite à l'invitation de M. et Mme Cresson. Les élus ont ainsi pu voir les différents aménagements et le fonctionnement des parcs d'élevage.

L'héliculteur a aussi décrit les travaux en cours de réalisation (Chemin d'accès, laboratoire). La visite s'est terminée par une dégustation des produits réalisés par

l'entreprise qui a séduit les amateurs d'escargots mais aussi les plus sceptiques qui n'en avaient jamais goûtés. L'activité qui a officiellement commencée le 29 août développe, petit à petit, sa clientèle.

MISE A L'HONNEUR DU PREMIER MAGISTRAT



Dimanche 28 août, lors des festivités de la ducasse, Michel Massart, maire de la commune, a été mis à l'honneur. En effet, en présence de Mrs Leroy JC, député, Darque JC, conseiller général et Boulet B, président de la communauté de communes Canche Ternoise, notre premier magistrat a reçu les médailles d'honneur agricole argent et vermeil pour 25 et 30 ans d'activité décernées par le Ministre de l'agriculture et de la pêche pour son travail dans l'entreprise agro-alimentaire INGREDIA.

Toutes nos félicitations à l'heureux récipiendaire .

REUNIONS DE QUARTIERS



Comme l'année dernière, les habitants ont été sensibles aux réunions de quartiers. Les élus ont pu répondre aux questions sur les sujets préoccupants du moment comme le contrôle de l'assainissement, les travaux ERDF et la sécurité. La municipalité en a profité pour présenter le nouveau médecin et compte bien renouveler ce

genre de débat l'année prochaine.

Pour votre bien-être

Gymnastique féminine:

Tous les mercredis à 18h30.

Randonnée pédestre:

Tous les jeudis: Rendez-vous à 14h15 sur le parking de l'église.

Les Rendez-vous des Mois de Novembre et Décembre 2011

Cérémonie du souvenir:

Vendredi 11 Novembre:

Concours de cartes du 12 Lensois:

Samedi 12 Novembre:

Fête de la Ste Cécile:

Dimanche 20 Novembre

Assemblée générale du club des randonneurs:

Jeudi 01 Décembre

Marché de Noël:

Dimanche 04 Décembre

Cérémonie de la reconnaissance de la guerre d'Afrique du Nord:

Lundi 05 Décembre

Réveillon de la St Sylvestre organisé par le 12 Lensois

Samedi 31 Décembre

Horaires des cérémonies religieuses :

Au Fresnoy:

Dimanche 06 Novembre à 11h

à Blangy: Célébration

Vendredi 11 Novembre à 11h

à Le Parcq:

Dimanche 13 Novembre à 11h

à Blangy: Ste Cécile

Dimanche 20 Novembre à 11h

à Rollancourt:

Dimanche 27 Novembre à 9h30

à Blangy: Célébration pour Ste Barbe

Dimanche 04 Décembre à 11h

à Linzeux:

Dimanche 11 Décembre à 9h30

à Vieil-Hesdin:

Dimanche 18 Décembre à 11h

à Blangy: Messe de Noël

Samedi 24 Décembre à 18h

REMERCIEMENTS AUX JEUNES DEFENDANT LES COULEURS DE LA COMMUNE



La municipalité a profité des festivités de la ducasse pour mettre à l'honneur l'équipe de jeunes qui avaient défendu avec brio les couleurs de la commune aux jeux Intervillages de Vieil-Hesdin. Ils ont tous reçu une photo souvenir de cette manifestation avec les remerciements du conseil. Quant à Maxime Aubry qui a participé au jeu spécial d'Athènes, il s'est vu offrir une belle lampe de chevet.



au jeu spécial d'Athènes, il s'est vu offrir une belle lampe de chevet.

DEUX MANIFESTATIONS POUR LES AMATEURS DE VOITURES



Bien que diamétralement opposées, deux manifestations organisées sur la commune ont permis de réunir de nombreux amateurs d'automobiles.



Les passionnés de vieilles voitures ont pu apprécier l'exposition organisée par le club SIMCA-OPEL-CITRO et le garage MTV de Mathieu Pomart. Une quinzaine de véhicules dont le plus ancien datait de 1959 était stationnée à côté des manèges et a fait le bonheur des nostalgiques des vieilles mécaniques. Quant aux passionnés de vitesse, ils ont pu apprécier les bolides et leurs pilotes à l'occasion du Rallye du Ternois. Comme l'année dernière, José Barbara qui avait anticipé l'ouverture de la chasse en renversant un chevreuil, a remporté cette 4^{ème} édition.

ACTUALITES SPORTIVES



A l'occasion de l'assemblée générale du Tennis de table, Claude Lesot, entraîneur depuis 25 ans et président depuis 15 ans

a reçu la médaille de bronze de la fédération du sport en milieu rural. Une juste récompense pour ces années de dévouement au service des jeunes. Toutes nos félicitations pour cette distinction !



Le club de gymnastique féminine sous la présidence de Michèle Martin, a repris son activité début septembre. Sous la direction de Mme Dupont, les membres de l'association peuvent assister à une séance hebdomadaire d'une heure pendant laquelle, le step, le renforcement musculaire, le Mambo Style, la boxe fitness, les élastiques permettent de se maintenir en forme tout au long de l'année pour une cotisation modeste de 55€. Si la bonne humeur est toujours au rendez-vous, le nombre de participantes (14) n'est pas très élevé, ce qui pourrait créer à l'avenir quelques problèmes pour son fonctionnement. Alors, si vous êtes intéressées, n'hésitez pas à rejoindre cette association pour un bon moment de détente.



Delmaire a tenu à remercier les généreux donateurs autour du verre de l'amitié.

Dans le cadre du partenariat entre le PMU et la FFF, la JSB s'est vue remettre par Mme A.B. Hodent, adjointe de l'agence de Lens, un jeu de 16 maillots. Le club pourra aussi disposer d'une petite salle de réunion après les matchs au café « Chez Rachelle » à Anvin, bien connu des amateurs de jeux à gratter, loto et PMU. Le Président de la JSB, JM

Rubrique « PLEINS FEUX SUR »: « L'ARRIVEE DU MEDECIN »



Mrs PSZOTA A et GUNGA V.

Vendredi 30 Septembre, c'est avec beaucoup de satisfaction que les élus de la communauté de communes Canche Ternoise et de Blangy en particulier ont accueilli officiellement le nouveau médecin de la Maison médicale: M. PSZOTA Adrian. Originaire de Roumanie et âgé de 31 ans, il a effectué ses études à la faculté de Targu Rubeș. Il a ensuite été interne pendant 3 ans et exercé en tant que médecin libéral pendant 2 ans et demi. Conscient des qualités des systèmes sanitaire, médical et para-médical de notre pays souvent mises en avant par ses compatriotes exerçant déjà en France, M. Pszota souhaitait venir pratiquer dans l'hexagone. Cette volonté, partagée par sa petite famille, a pu se réaliser grâce à un réseau de connaissances qui l'a amené à Blangy sur Ternoise. Conscient des problèmes que représente un tel changement de vie, M. Pszota n'a pas hésité à venir plusieurs fois dans la commune et à prendre des cours intensifs de français pendant 3 mois pour faciliter son intégration. Le docteur Duchêne, Cécile Routier infirmière et Christian Martin pharmacien, lui ont apporté une aide précieuse pour la maîtrise du fonctionnement du système médical. Depuis le 1er octobre, le Docteur Pszota peut donc exercer la médecine de campagne qu'il affectionne. Comme un bonheur n'arrive jamais seul, M. GUNGA Vincent, ostéopathe, a rejoint lui aussi la maison de santé. Exerçant à Hesdin et à Attin, il a souhaité transférer son cabinet d'Hesdin à Blangy pour recentrer sa zone d'intervention et réduire les déplacements de ses clients. La Maison médicale est maintenant au complet et peut ainsi apporter un service de santé intéressant en milieu rural.

Pour les internautes, n'oubliez pas le site de la commune: <http://www.blangy-sur-ternoise.com>

Prochain bulletin: Début Janvier 2012

I.P.N.S